



## Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

**7053<sup>e</sup>** séance

Mercredi 30 octobre 2013, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Mehdiyev . . . . .	(Azerbaïdjan)
<i>Membres :</i>	Argentine . . . . .	M. Oyarzábal
	Australie . . . . .	M <sup>me</sup> King
	Chine . . . . .	M. Shen Bo
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie . . . . .	M. Pankin
	France . . . . .	M. Bertoux
	Guatemala . . . . .	M. Rosenthal
	Luxembourg . . . . .	M <sup>me</sup> Lucas
	Maroc . . . . .	M. Loulichki
	Pakistan . . . . .	M. Masood Khan
	République de Corée . . . . .	M. Lee Kyung Chul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda . . . . .	M. Nduhungirehe
	Togo . . . . .	M. M'Beou

### Ordre du jour

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de son rapport annuel à l'Assemblée générale, pour la période allant du 1<sup>er</sup> août 2012 au 31 juillet 2013.

Les membres du Conseil sont saisis du projet de rapport. L'introduction figurant dans le projet de rapport a été préparée par la délégation des États-Unis d'Amérique, en tant que Président du Conseil au mois de juillet 2013, avec la participation des autres membres du Conseil. Le corps du rapport a été établi par le Secrétariat. Je tiens à remercier les États-Unis d'Amérique et le Secrétariat de leurs contributions respectives.

J'aimerais signaler que le format du projet de rapport dont le Conseil est saisi est conforme aux dispositions énoncées dans la note du Président en date du 26 juillet 2010 (S/2010/507).

Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis, dont la délégation s'est chargée de la rédaction de l'introduction du rapport annuel de cette année.

**M. DeLaurentis** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : En leur qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de juillet 2012, c'est aux États-Unis qu'a incombé la responsabilité de préparer l'introduction du projet de rapport annuel du Conseil à l'Assemblée générale. Il nous a été agréable de recueillir des éléments sur les travaux du Conseil cette année.

Le projet de rapport contient un compte-rendu détaillé de toutes les séances et activités du Conseil de sécurité, ainsi que de toute une série de questions thématiques examinées pendant la période considérée. En procédant à la synthèse d'un contenu aussi volumineux, nous avons cherché à établir un juste équilibre, de sorte à préserver d'utiles éléments de fond tout en veillant à ce que le rapport reste autant que possible concis et lisible.

D'une manière générale, nous espérons que le rapport ne sera pas remisé dans un coin du site Web du Conseil, mais qu'il sera un outil utile pour ceux qui souhaitent se pencher sur l'activité du Conseil. Au cours du processus de rédaction, nous avons compté essentiellement sur les évaluations mensuelles, qui sont approuvées par consensus tout au long de l'année. Nous avons trouvé que ces dernières étaient précieuses, et nous recommandons à ceux qui aimeraient avoir des comptes rendus plus détaillés sur les activités du Conseil de consulter ces rapports riches en information.

Certes, c'est à notre délégation qu'il revenait cette année de préparer le rapport, mais le rapport est en définitive le fruit d'une coopération entre les membres du Conseil. Pour veiller à ce qu'il reflète exactement et dûment les activités et documents du Conseil, le rapport été revu par les États qui étaient membres du Conseil de sécurité pendant la période considérée. Durant tout le processus, les membres du Conseil ont pu l'examiner et sont parvenus à un accord, et je voudrais remercier les membres de leur concours. Leur engagement et leur coopération ont été essentiels pour parvenir à ce résultat, s'agissant non seulement du rapport mais aussi de l'année de travaux qu'il décrit.

Nous voudrions remercier sincèrement le Secrétariat de sa profonde mémoire institutionnelle et de ses précieux conseils dont nous avons bénéficié au cours de la préparation du projet.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je crois comprendre que le Conseil est prêt à passer à l'adoption du projet de rapport annuel.

Puis-je considérer que le projet de rapport est adopté par le Conseil?

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Cette décision apparaîtra dans une note du Président du Conseil de sécurité qui sera publiée en tant que document du Conseil sous la cote S/2013/635.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 10 h 10.*